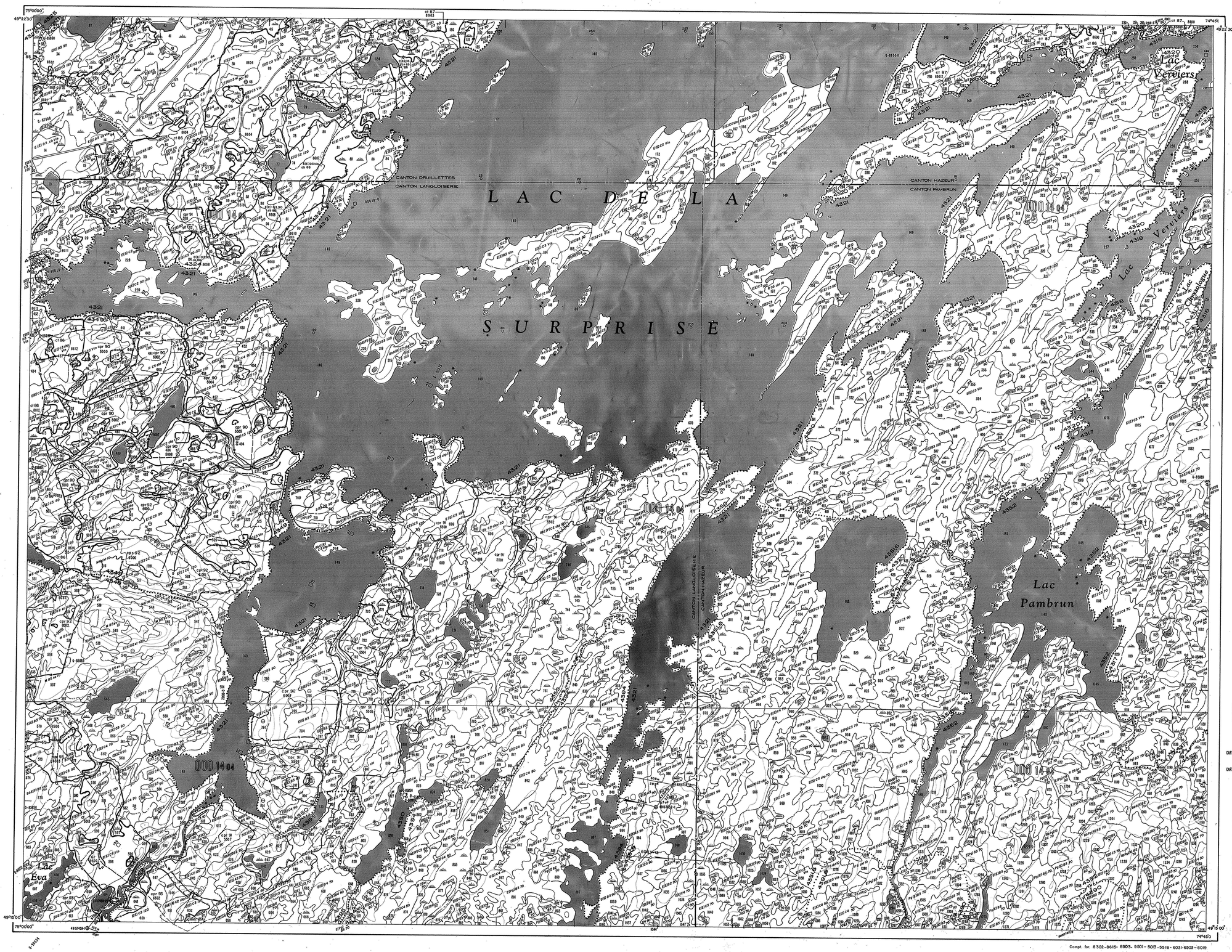

Compt. for. 8302-8615- 8903- 9501 - 5013 - 5518 - 6031-6503 - 8019

A jour: avril 1997

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — ,bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées
Coupe avec protection de la régénération
Coupe par bandes successives
Coupe progressive d'ensemencement
Coupe à diamètre limite
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir
Coupe de jardinage
Coupe totale (coupe à blanc ou à plat)
Plantation à ressaux ouverts
Plantation en récipients
Plantation en bottes
Ensemencement
Extrait commercial
Récolte dans les billes isolées (extraits de tiges)

N.B. Des interventions n'impliquent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT	
RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)	
Résineux	R
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)
— — à pin rouge	R (PR)
— — à pin blanc	R (PB)
— — à thuya (cèdre)	R (T)
— — à peuplier	R (Pe)
— — à mélèze (pénéplaine)	R (M)
Pessière	S P
— — (épinette noire et/ou thuya rouge occupent plus de 75% de la pourriture)	S (E)
— — à thuya (cèdre)	S (T)
— — à épinette noire	S (E)
— — à peuplier	S (Pe)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (PB)
— — à pin rouge	S (PR)
— — à pin blanc	S (PB)
— — à sapin et/ou épinette	S (Sa)
— — (plantation d'épinette blanche)	ESP p
— — (plantation d'épinette de Norvège)	ESP p
— — (plantation d'épinette noire)	ESP p
— — (plantation d'épinette rouge)	ESP p
Sapinière	Sa
— — (le sapin et/ou épinette blanche occupent plus de 75% de la pourriture résineuse)	S (S)
— — à thuya (cèdre)	S (T)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (PB)
— — à pin rouge	S (PR)
— — à pin blanc	S (PB)
— — à mélèze	S (M)
— — à sapinette de sapin baumier	S (Sb)
Pinède à pin blanc	Pb
— — — (pin rouge occupe plus de 75% de la pourriture résineuse)	Pb (PR)
— — — avec thuya (cèdre)	Pb (T)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb (E)
— — — avec mélèze	Pb (M)
— — — avec peuplier	Pb (Pe)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pb (S)
Pinède à pin rouge (plantation)	PR p
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la pourriture résineuse)	Pr (PR)
— — — avec thuya (cèdre)	Pr (T)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — — avec mélèze	Pr (M)
— — — avec peuplier	Pr (Pe)
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge	Pr (PB)
— — — avec pruche	Pr (Pr)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — — (plantation)	PR p
— — — Pessière de pin sylvestre	PSP p
Cédrière	C
— — (le thuya occupe plus de 75% de la pourriture résineuse)	C (T)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
— — à mélèze	C (M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	C (PB)
— — à pin rouge	C (PR)
— — à peuplier	C (Pe)
— — à pruche	C (Pr)
— — à sapin et/ou épinette blanche	C (S)
— — (plantation de thuya)	THU p
Pruchière	Pr
— — (la pruche occupe plus de 75% de la pourriture résineuse)	Pr (Pr)
— — à thuya (cèdre)	Pr (T)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — à mélèze	Pr (M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Pr (PB)
— — à pin rouge	Pr (PR)
— — à peuplier	Pr (Pe)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — (plantation)	PRU p
Mélèzin	M
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la pourriture résineuse)	M (M)
— — à thuya (cèdre)	M (T)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	M (E)
— — à pin blanc et/ou rouge	M (PB)
— — à pin rouge	M (PR)
— — à peuplier	M (Pe)
— — à sapin et/ou épinette blanche	M (S)
— — (plantation de mélèze européen)	MEU p
— — (plantation de mélèze hybride)	MEH p
— — (plantation de mélèze laricin)	MEL p

TYPE DE COUVERT		
MÉLANGES (groupements et sous-groupements)	Tendance Cultivée	Tendance d'origine
Feuillu d'essences tolérantes sous pin gris	F1 Pg	F1 Pg (G)
— — — — avec pin blanc	F1 PB	F1 PB (G)
— — — — avec pin rouge	F1 PR	F1 PR (G)
— — — — avec résineux	F1 R	F1 R (G)
— — — — avec sapin	F1 S	F1 S (G)
Bouleau à bouleau blanc et/ou bouleau noir-ou-rouge	B1 B	B1 B (G)
— — — — avec épinette noire-ou-rouge	B1 S	B1 S (G)
— — — — avec pin gris	B1 Pg	B1 Pg (G)
— — — — avec pin blanc	B1 PB	B1 PB (G)
— — — — avec pin rouge	B1 PR	B1 PR (G)
— — — — avec résineux	B1 R	B1 R (G)
Bouleau à bouleau jaune avec résineux	B1 R	B1 R (G)
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc	F1 PB	F1 PB (G)
— — — — avec pin rouge	F1 PR	F1 PR (G)
Peuplerais avec sapin	Pe S	Pe S (G)
— — avec pin gris	Pe Pg	Pe Pg (G)
— — avec pin blanc	Pe PB	Pe PB (G)
— — avec pin rouge	Pe PR	Pe PR (G)
— — avec épinette noire-ou-rouge	Pe E	Pe E (G)
— — avec résineux	Pe R	Pe R (G)
Épinette rouge-résineux	EnR	EnR (G)
Épinette-résineux	E R	E R (G)
Mélange de résineux tolérants	MRS	MRS (G)
— — sur station humide	MRS (H)	MRS (G)

FEUILLUS (groupements)	
Feuillus	F
— — d'essences tolérantes	F1
— — d'essences intolérantes	F2
— — sur station humide	F (H)
— — (plantation)	FP p
Bouleau à bouleau blanc et/ou bouleau gris	B1 (B1)
— — à bouleau jaune	B2 (B2)
Peuplerais	Pe
Épinette rouge	EnR
Érablière	Er
— — à bouleau blanc et/ou bouleau gris	Er (B1)
— — à bouleau jaune	Er (B2)
— — à peuplier	Er (Pe)
— — à feuillus d'essences intolérantes	Er F1
— — à feuillus d'essences tolérantes	Er F2
Plantation d'érable à sucre	Sucre p
— — de bouleau jaune	BOJ p
— — de peuplier	PEU p
— — de peuplier hybride	PEH p
— — de frêne d'amérique	FrA p

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Désnoé et semi-désnoé sec
Désnoé et semi-désnoé humide
Autoroute

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bande
Coupe partielle avec épidémie légère
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et d'épinette blanche mortes: 14-50 % — 50-99 %

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Coupe totale
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE
30 (ans)	0-30 ans
40 "	31-40 "
50 "	41-50 "
60 "	51-60 "
70 "	61-70 "
80 "	71-80 "
120 "	101-120 "

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
30	30-70 (ans)
50	50-70 "
60	60-80 "
70	70-80 "
80	80-120 "
120	70-120 "

FORÊT INÉQUIENNE

Jn (jeune inéquienne) Plus d'dominance de feuillus, toutefois, majorité des tiges entre 0 et 90 ans.
Mn (mature inéquienne) Plus d'dominance de feuillus, majorité des tiges entre 90 et 120 ans.
Vn (vieuxx inéquienne) Plus d'dominance de feuillus, majorité des tiges plus de 120 ans.
Autres peuplements, majorité des tiges ont plus de 60 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR	1	2	3	4	5	6
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30 %	domin
Forte	31 à 45 %	F
Forte	46 à 60 %	F
Abrupte	61 % et plus	a
Superficie entourée de pentes > 60 %		9

N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S163 CS sp 50+R
- S — densification
- 163 — classe de pente
- CS — classe d'âge
- sp — groupe de l'origine
- 50 — perturbation
- + — classe de hauteur
- R — classe de densité
- sous group. d'essences
- groupement d'essences

R CS c68 60
- R — classe de pente
- CS — classe d'âge
- c — groupe de l'origine
- 68 — perturbation
- 6 — classe de hauteur
- 0 — classe de densité
- — type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BIR. D'ING. FOR.: BAJIS, MCNEIL, LUSSIER ET ASS.
SIGNATURE: Claude Blais

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BIR. D'ING. FOR.:
SIGNATURE:

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 2
Unité de gestion: 26-2
Unité d'aménagement:
Unité de sondage: 5
000 14 04
Mode de tenure ou de gestion:
Bloc d'aménagement:
Concessionnaire ou autres:
Bassin hydrographique: 40307
Bassin primaire:
Bassin secondaire:
Unité de gestion privée:
Municipalité: 98400
Division de recensement:
Municipalité:
Codastre:
Parcelle: 4321 *
Région écologique: 12 b
Municipalité régionale de comté:

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Photographie aérienne : 1985
Carte forestière { Année de publication : 1986
Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1/9/85
Déclinaison magnétique : 17° ouest
Équidistance des courbes : 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-6-11	32-6-10	32-6-9
S.E. S.O.	S.E. S.O.	S.E. S.O.
N.E. N.O.	N.E. N.O.	N.E. N.O.
32-6-6	32-6-7	32-6-8
S.E. S.O.	S.E. S.O.	S.E. S.O.
N.E. N.O.	N.E. N.O.	N.E. N.O.
32-6-3	32-6-2	32-6-1

32G/7 S.O.